COMMUNE DE
CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 19 octobre 2022
Greffe + Sécurité publique_0135
+ 1140_Communications édités + Signalisation légalisée_lju

Marquage au sol Parking des Moulins

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

À la suite d'une intervention au Conseil communal en juin passé, la Municipalité s'est penchée sur l'opportunité d'effectuer un marquage au sol sur le parking du village des Moulins.

Il apparaît en effet que des problèmes de cohabitation surviennent entre les bus et les véhicules individuels. Certains propriétaires de véhicules et de remorques abusent en outre des possibilités de parcage.

Pour ces raisons, la Municipalité a décidé de procéder à un marquage des places permettant aux bus de manœuvrer sans difficulté.

Certaines places seront proposées à la location, afin de permettre aux résidents de garer leur véhicule sans limite de temps. Une zone sera de plus prévue pour les poids lourds.

Le marquage lui-même aura lieu en 2023.

La Municipalité.